

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance du 26 Mai 2017

Présents : Lelaurin Francis, Eliza Michel, Gomez Francis, Labarrere Alain, Maréchal Nicolas, Conte-Daban Alain, Beler Joël, Giraudel Christelle

Absents excusés : Ducos Anne, Christian Lagarde

Absent : Doucey Sylvian

Christian Lagarde a donné procuration à Alain Conte Daban

1-PERMANENCE ELECTIONS LEGISLATIVES pour les deux tours 11 et 18 Juin 2017

8h 10h Francis Lelaurin, Joel Beler

10h 12h Christian Lagarde, Christelle Dufaur Dessus

12h 14h Michel Eliza, Alain Labarrère

14h 16h Francis Gomez, Alain Conte Daban

16h 18h Anne Ducos, Nicolas Maréchal, Sylvian Doucey

2-QUESTIONNAIRE ADS

Mis en œuvre d'un service au contrôle de la conformité des constructions (début et fin de travaux)

Un questionnaire ADS a été rempli ensemble lors de cette réunion de conseil. Après débat, et l'unanimité, on ne coche la case : *Un contrôle à la demande des élus uniquement*

3-DELIBERATION STADE DE GER

Le stade de Ger n'est pas aux normes pour accueillir la fédérale 2 et 3. Le cout des travaux est de 2 millions d'€. Apres en avoir délibéré, le conseil accorde son soutien de principe à ce projet.

4-INSEE RECENSEMENT POPULATION

En janvier 2018, un recensement aura lieu. Marie-José Lendres est désignée coordonnateur communal

5-ARRETE POUVOIR POLICE

Faisant suite à la nouvelle Communauté de Communes, le pouvoir de police détenu aujourd'hui par les communes, pouvait être transféré à la CC. La réglementation stipulait que si deux communes ne le souhaitaient pas, cette compétence resterait aux communes.

Les communes de Monfaucon et Maubourguet se sont opposées, le transfert de compétence n'aura pas lieu.

6-DELIBERATION SUBVENTION

Association Vivement jeudi : 400€

Association Foyer des jeunes : 1750€

Association Vivre : 400€

Association Louveterie des Hautes Pyrénées : 50€

Club sportif USEP : 150€

Les Restos du Cœur : 50€

Centre de loisirs : 500€

Après en avoir délibéré, le conseil valide le montant de ces subventions pour un montant de 3300€.

7-LOI LABBE PESTICIDES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides sur le domaine public. Cette information sera développée dans le prochain bulletin municipal de juin

8-PADD (PLUI Intercommunal)

Le quota des 10 maisons à construire sur 10 ans démarrera dès que le PLUI sera signé. Les zones constructibles sont en cours de validations. Il n'y aura pas plus de surfaces constructibles que les surfaces nécessaires à 10 logements.

9-TRAVAUX EAU POTABLE

Depuis l'église jusqu'à la limite de Ponson Debat, la conduite d'eau va être remplacée
Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, va demander la pose d'une conduite permettant éventuellement des bornes à incendie.

10-QUESTIONS DIVERSES

- a) Cimetière : Suite à la loi Labbe, une réflexion doit s'engager pour l'entretien du cimetière. Une idée serait d'enlever les graviers et faire de la pelouse et de mettre des marches en béton sur l'allée en pente. A l'étude.
- b) Centre multi médias : décentralisation de concerts. La commune de Tarasteix a été retenue pour une soirée le 9 décembre. Le conseil s'occupera de l'organisation matérielle. Les éventuels bénéfices seront reversés à une association caritative.
- c) Réunion Siarrouy : Un contrat jeune s'arrêtera fin aout 2017. La commune de Siarrouy souhaite embaucher la personne en CDI et propose de mutualiser cet emploi avec Tarasteix. Réflexion en cours.
- d) RPI : Gaëlle Dauba est en arrêt maladie jusqu'au 7 juillet. Une solution de remplacement est mise en place.
- e) Prêt à court terme : remboursement de la moitié du prêt par anticipation 50000€
- f) Poubelle : On va devoir nettoyer le lieu des poubelles au-dessus du parking du foyer. Une corvée est prévue. Francis L donnera une date.
- g) ADAC (agence départementale d'aide aux communes): A la demande du maire le directeur est s'est déplacé pour le presbytère et le chemin Phébus.
Chemin Phébus : demande de reprise par la commune (ce chemin appartient à Ponson Dessus et Ponson Debat Pouts
Presbytère : ce service va nous faire une étude de projet pour la rénovation en deux appartement ou un seul. A première vue, le montant des travaux sera assez élevé.
- h) Tirage au sort des jurés des assises la semaine prochaine

Vu pour être affiché le 07/08/2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Tarasteix le 07/08/2018
(Sceau de la mairie)

Le Maire